

Genève social : en direct de Genève...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **21 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Afin de mieux entourer les personnes âgées, et sous l'impulsion du Dr J.-P. Junod, Genève s'est vue dotée dès 1966 d'un centre extrahospitalier de gériatrie, 1971 a vu l'ouverture de l'hôpital de Thônex, structures auxquelles est venu s'adjoindre, en 1979, le Centre de soins continus de Collonge-Bellerive. Enfin, en octobre 1990, le Centre de gériatrie s'est transformé en polyclinique, offrant ainsi une antenne sur chaque rive du lac, permettant du même coup une meilleure implantation. Il s'agit là d'une infrastructure exemplaire, qui permet de faire face aux problèmes de plus en plus nombreux de cette couche de la population. Cette nouvelle antenne est située au premier étage de la Maison de retraite du Petit-Saconnex (Résidence Colladon), un bâtiment lié à l'histoire des personnes âgées à Genève, puisque, à cet endroit même, le premier « asile de vieillards » était créé par James Fazy, il y a tout juste 150 ans. Cependant un autre événement a marqué, en ce début d'année, la vie de cette vénérable propriété: l'inauguration de cette Résidence Colladon, dépendant directement de la Maison de retraite. Elle comprend 65 appartements de deux pièces (une personne), 26 appartements de deux pièces (une ou deux personnes) et 13 appartements de trois pièces (couple). Elle comprend également une unité médicalisée de 14 chambres, un centre d'accueil à la journée, un restaurant ouvert sur l'extérieur et la polyclinique de gériatrie. La construction de ce nouvel immeuble a coûté 37 millions, dont 11 millions ont été apportés par la Confédération et 17 millions par le canton. La Ville de Genève a financé l'hôpital de jour et le solde est à la charge des pensionnaires à travers les loyers perçus. Enfin, et toujours à la Maison de retraite du Petit-Saconnex, bien que ce ne soit pas nouveau, l'offre est intéressante: sous l'appellation « L'attique », un centre de vacances pour le 3^e âge est destiné à des personnes qui souhaiteraient y séjourner entre 1 et 4 semaines. 20 chambres individuelles sont à la disposition des intéressés. On peut se renseigner au 022/39 71 11.



La Résidence Colladon

Les aînés de l'an 2011...

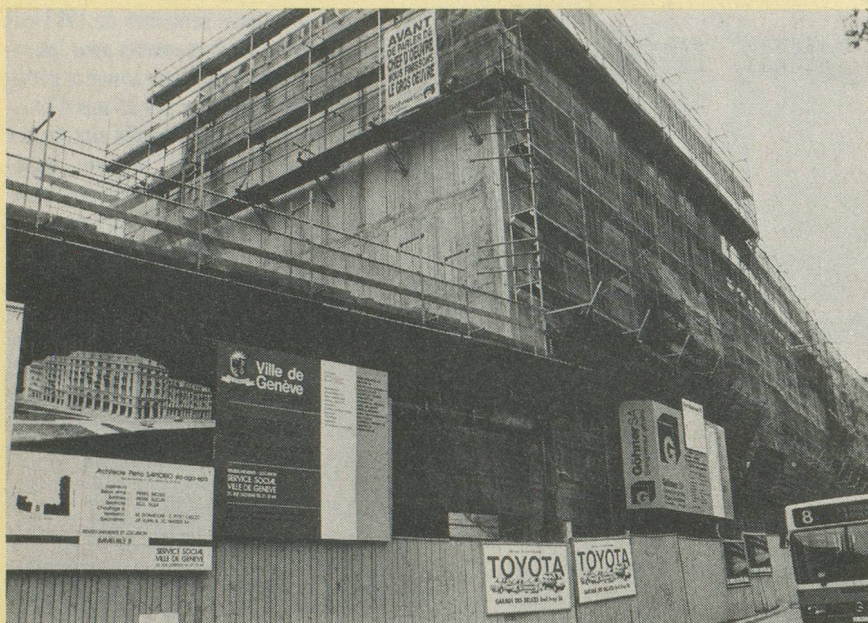
Dans 20 ans, Genève comptera près de 70 000 citoyens du troisième âge. Il se posera des problèmes de logement auxquels l'Etat entend dès maintenant faire face en mettant sur pied un vaste programme de construction. Aujourd'hui, alors que le canton compte 51 000 retraités, il faut compter une attente entre deux et cinq ans pour obtenir un lit dans l'une des multiples pensions ou résidences genevoises. A la direction de l'action sociale, au département de la prévoyance sociale et de la santé publique, et au Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA), on ne confirme pas toujours les chiffres des statistiques, ce qui ne nous empêche pas de constater que les demandes qui sont en attente se chiffrent aujourd'hui par milliers. L'action de l'Etat? Impressionnante! Cinq pensions (340 lits) et trois immeubles (plus de 200 places) sont en cours de réalisation. Une quinzaine de homes, émanant de promoteurs privés sont également projetés (700 locataires). La solution idéale? Celle qui a été récemment adoptée avec la récente Résidence Colladon au Petit-Saconnex, qui se trouve à mi-chemin entre le logement indépendant et la pension proprement dite, celle-ci offre à ses pensionnaires de petits appartements, un encadrement médical minimum, un centre d'accueil à la journée et le restaurant. Pour la somme d'environ 2000 francs par mois (entre 2500 et 3200 pour les cou-

Les premières semaines de 1991 ont été riches en événements pour les retraités genevois. Cette année la gériatrie genevoise fête ses 25 ans d'existence. Grâce aux progrès simultanés de la médecine et de l'hygiène, l'espérance de vie de l'être humain a sensiblement augmenté au cours du siècle écoulé, passant de 40 à 72 ans pour les hommes et de 43 à 79 ans pour les femmes.

Genève social

ples), les retraités bénéficient d'un logement, d'un repas par jour, des services d'une femme de ménage, d'une heure de gymnastique par semaine ou encore d'une animation socio-culturelle. Mais, il ne faut pas perdre de vue qu'au cours de ces prochaines années, les contraintes

et vont prochainement relancer ce projet après la mise au point des structures et de l'organisation. Entre-temps, les aînés de Chêne-Bougeries qui se sentent isolés, solitaires ou déprimés, peuvent téléphoner à la mairie (48 66 77) pour s'inscrire provisoirement.



Rue Louis-Favre: bientôt 71 lits supplémentaires dans un complexe érigé par le Service social de la Ville de Genève.
Photo Yves Debraine

Nouvelles adresses

Coopérative de la section de Genève de l'association suisse des infirmières et infirmiers, rue de Villereuse 3-5, 1207 Genève, tél. 736 51 66, et (soins) 736 51 82, du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30; répondeur le soir, le week-end et jours fériés.

Changement de dénomination et ouverture d'une deuxième antenne, anciennement Centre de gériatrie:

La Polyclinique de gériatrie, rue du Nant 8, 1207 Genève, tél. 735 24 10 et ch. Colladon 7, 1209 Genève, tél. 733 82 22.

vont augmenter parallèlement à l'augmentation du nombre des personnes âgées dans le canton. L'effort que l'Etat consent aujourd'hui pour préparer une meilleure situation des aînés pour l'avenir se devra d'être chaque année plus marqué, si l'on ne veut pas se retrouver en 2011, c'est-à-dire dans vingt ans, dans une situation beaucoup plus critique que celle que nous connaissons aujourd'hui. Et cela malgré les bonnes intentions des autorités que nous connaissons actuellement. Une équation difficile, presque un défi pour ceux qui ont la charge de gérer le budget de la Ville et du Canton. Un problème que Genève est loin d'être la seule à devoir résoudre.

Restochêne

Vous connaissez peut-être Restochêne, il s'agit du restaurant scolaire des écoliers de Chêne. Un second restaurant devrait être prochainement aménagé, sous le nom de Restochêne 2. Cependant, cette idée a de la peine à se concrétiser... faute d'inscriptions! Les autorités communales restent cependant convaincues que cette innovation est un réel besoin social

29-30 avril, Genève: renforcer les solidarités

La 7^e rencontre sociale romande et tessinoise organisée par la CORAS et la Ville de Genève a lieu les 29 et 30 avril au Centre international de Conférences. Elle a pour thème «renforcer les solidarités», et verra la participation de plusieurs intervenants éminents. Elle portera sur les domaines suivants: les rapports Nord-Sud, la sécurité sociale, l'Europe et les solidarités transfrontalières, les pratiques locales. Programme détaillé à paraître en février.

Renseignements et inscriptions: CORAS, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne, tél. (021) 312 24 09.

Un bus à votre service

Le foyer des personnes âgées «Aux cinq colosses» met son bus au service des particuliers en dehors des heures de tournée (entre 10 et 16 h et dès 18 h), en soirée et les samedi et dimanche. Quelques tarifs à titre indicatif: pour la zone Hermance, Vésenaz et Meinier 10 fr., Arve et le lac 25 fr. et, enfin dans le reste du canton, 40 fr. Pour les groupes de 3 à 13 personnes, le double des tarifs ci-dessus sera appliqué. Excursion de groupe, 500 fr. la journée pour un forfait de 400 km, au-delà un supplément de 0,70 fr. par km sera ajouté. Pour tous renseignements, s'adresser au «Foyer des cinq colosses», 347, route d'Hermance, 1247 Anières tél. 751 15 68.

Vacances pour anciens

Un séjour de vacances pour retraités aura lieu du 15 au 30 mai à Bormes-les-Mimosas, sur la Côte d'Azur. Renseignements auprès de la Fondation des logements pour personnes âgées, Cité Vieusseux 8, tél. 44 11 21 ou 44 04 00. Demandez M. Meyrat.